

L'ajournement

Ce qui est arrivé, c'est que notre ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures a établi lui-même la marche à suivre par ses propres bureaucrates. Selon les renseignements qu'a obtenus notre comité parlementaire, ses directives ont été suivies à la lettre.

En dépit du fait que les hauts fonctionnaires du ministère ont bien suivi les directives établies, le ministre a nié toute responsabilité dans cette affaire et a blâmé ces mêmes bureaucrates pour l'admission rapide de la famille Al Mashat au Canada.

Les Canadiens seront curieux d'apprendre, j'en suis sûre, ce qui arrive aux personnes qui sont blâmées ici pour ne pas avoir suivi les directives. Le sous-secrétaire d'État s'est vu confier le poste d'ambassadeur du Canada en Italie et son associé, celui d'ambassadeur à Bruxelles.

On a mené une enquête pour retrouver une note de service secrète qui aurait permis de déterminer si le ministre était au courant que la famille Al Mashat souhaitait entrer au Canada. Cette note de service a disparu.

• (1910)

L'actuelle secrétaire d'État aux Affaires extérieures a promis qu'une enquête serait effectuée pour retracer cette note de service secrète. En répondant à ma question la semaine dernière, elle a soutenu que ce document restait introuvable. J'ai demandé que les fonctionnaires qui mènent l'enquête du ministère pour retracer la note de service rendent public leur rapport à la ministre. Comme l'audience de toute cette affaire a été une question d'intérêt public et comme il y a un fort sentiment dans la population qu'il y a eu des tentatives pour l'étouffer, il importe que le gouvernement rende ce rapport public.

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est important de mettre les choses au point à ce sujet. Ce dont nous sommes saisis ce soir se rapporte à une question que la députée a posée la semaine dernière au sujet de la fameuse note de service qu'on ne retrouve pas.

Je voudrais faire remarquer que 90 p. 100 des observations qu'elle a formulées ce soir n'avaient rien à voir avec la note de service qui a été perdue et dont elle a parlé dans sa question. Elle a plutôt tenu des propos polémiques au sujet de toute cette affaire.

La députée a également négligé de signaler qu'elle n'était pas la seule à s'offusquer de la facilité avec laquelle M. Al-Mashat avait pu entrer au pays; c'est également le cas de tous les autres députés, notamment tous les

ministériels et les membres du Cabinet. Ils n'ont pas plus apprécié cela qu'elle. Elle a, en outre, oublié de dire qu'avant l'entrée de M. Al-Mashat au Canada, les deux ministres en question avaient refusé l'entrée rapide d'un autre diplomate irakien, ce qui aurait dû montrer clairement qu'ils se seraient opposés à l'admission de M. Al-Mashat, s'ils avaient été au courant.

La députée continue de parler de cette note de service secrète. Il se peut qu'elle ait été classée secrète, mais il n'y avait aucun secret à ce sujet. Elle a été distribuée à tous les membres du comité. En fait, la députée en a une copie. Pourtant elle continue de parler de cette note de service secrète, et elle essaie ainsi d'amener les Canadiens à croire que personne dans cette enceinte ou ailleurs ne connaît son contenu. Or, elle n'ignore rien de ce contenu, et pourtant elle parle toujours d'une note de service secrète.

Comme la ministre l'a promis, on a effectué une enquête du 11 juin au 26 juin 1991, il y a quelques mois. Elle a été menée par la Direction de la sécurité du ministère des Affaires extérieures. On a interrogé tous les fonctionnaires du ministère qui auraient pu prendre connaissance de cette note de service, et on ne l'a pas trouvée. On a discuté de la question avec la GRC, mais comme il n'était pas question d'un acte criminel en l'occurrence, la GRC a déclaré qu'elle ne procéderait pas à une enquête et on a donc laissé tomber l'affaire à ce stade-ci.

LES PÊCHES

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je prends la parole pour discuter de la catastrophe dans le secteur de la pêche et de l'année désastreuse que toute l'industrie a connue à Terre-Neuve.

Mes collègues et moi soulevons cette question depuis le 9 mai. Après maintes lettres adressées au ministre des Pêches et des Océans et même au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et après leurs nombreuses réponses, nous sommes presque à la fin de septembre et nous n'avons toujours pas étudié le problème.

Depuis la reprise des travaux de la Chambre, il y a eu une question ou un débat à ce sujet tous les jours, et le leader de l'opposition a posé une question à deux reprises. J'ai moi-même posé une question au ministre des Pêches et des Océans le 17 septembre. J'ai encore soulevé la question aujourd'hui en guise de déclaration. Hier, le 23 septembre, et aujourd'hui, le député de Labrador s'est dit extrêmement inquiet de la situation au Labrador, où c'est la catastrophe totale. Il n'y a pas de poisson dans cette région.